



AGENCE FEDERALE POUR LA SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE

2 Collaborateurs saisonniers (M/F/X)

Pour les Unités Locales de Contrôle du Hainaut et du Brabant wallon/Namur

Type de contrat: **Convention de premier emploi**

Période: Juillet, août, septembre 2024

Localisations:

- ULC du Hainaut: Avenue Thomas Edison, 3/1-1 - 7000 MONS.
- ULC du Brabant wallon/ Namur: Route de Hannut, 40 B-5004 BOUGE.

CONTENU DE LA FONCTION

Pendant la période estivale, le collaborateur saisonnier est chargé de participer à la détection et au contrôle des organismes nuisibles aux végétaux, principalement le **feu bactérien** (*Erwinia amylovora*), afin de vérifier le respect des législations nationales et européennes. Ces contrôles visent à protéger la sécurité de la chaîne alimentaire, en particulier la santé des plantes.

Le saisonnier effectue ses **contrôles sur le terrain** et autres actions (seul ou en équipe) sur instructions du responsable désigné de l'AFSCA (échantillonnage, réalisation de tests, interprétation des résultats d'analyse, contrôles visuels, contrôles d'identification). Ces tâches comportent à la fois une **préparation administrative** (mise à jour des cartes) et un **suivi administratif** (rapport oral et écrit au responsable, préparation des rapports de contrôle, classement, reporting).

- ▶ Le collaborateur saisonnier doit effectuer de nombreux déplacements quotidiens. Les personnes intéressées doivent **disposer d'un permis de conduire et d'une voiture personnelle**.
- ▶ Tous les contrôles ne pouvant avoir lieu pendant les heures de travail, vous pouvez parfois effectuer des contrôles le soir ou le week-end.

=== Plus d'informations sur le contenu de la fonction ?===

Hainaut

Jean-Pol CHEVALIER – Chef d'ULC

Tel : 065/ 40 62 11

E-mail : Info.HAI@afsca.be

Brabant wallon Namur

Pierre DENIS – Chef d'ULC

Tél : 081/ 20 62 00

E-mail : Info.BNA@afsca.be

Employeur

Il y a 2 postes vacants pour la fonction de collaborateur saisonnier auprès des Unité Locales de Contrôle (ULC) de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA):

- ULC [Hainaut](#) : **Contrat à durée déterminé de 2 mois** durant la période juillet-août – septembre 2024
- ULC [Brabant Wallon Namur](#) : **Contrat à durée déterminé d'un mois** durant la période juillet-août – septembre 2024

Vous trouverez plus d'informations sur l'AFSCA sur notre site internet : <https://favv-afsca.be/>

Profil recherché

=== Diplôme ===

Vous disposez d'un **diplôme de bachelier en lien avec la santé des plantes** (agronomie, biologie, environnement,...)

- Vous ne disposez pas d'un bachelier mais bien d'un diplôme de **l'enseignement technique ou professionnel** dans un domaine lié à la santé des plantes ?
- Ou bien vous êtes actuellement **étudiant de bachelier ou de master** dans un domaine lié à la santé des plantes?
➔ Nous sommes également intéressés par votre candidature !

=== Compétences personnelles ===

- Vous êtes capable d'organiser de manière autonome votre planning afin d'atteindre les objectifs (qualitatifs et quantitatifs) qui vous sont fixés.
- Vous analysez de manière ciblée les données et jugez d'un œil critique l'information.
- Vous êtes capable de travailler en équipe.
- Vous gérez adéquatement votre stress.

=== Compétences techniques ===

- Vous avez une bonne connaissance des maladies des végétaux.

=== Conditions liées au contrat ===

- Vous êtes disponible durant la période estivale (juillet-août-septembre) 2024
- Vous remplissez les conditions pour un engagement dans le cadre d'une [convention de premier emploi](#).

=== Atouts ===

- La maîtrise de l'outil informatique Google earth constitue un atout (objectif : traçer les cartes des lieux à inspecter).
- Vous avez de préférence une formation en lien avec le domaine végétal et/ ou disposez d'une bonne connaissance du secteur agricole.

La fonction nécessite une très bonne condition physique, plus précisément :

- être apte à exercer des activités exigeant des stations debout prolongées à l'extérieur;
- être apte à effectuer aisément des ascensions et descentes d'échelles et d'escaliers;
- être capable de conduire un véhicule à moteur;
- disposer d'une acuité visuelle suffisante;

Le collaborateur saisonnier doit effectuer de nombreux déplacements quotidiens. Les personnes intéressées doivent disposer d'un permis de conduire et d'une voiture personnelle.

Conditions de travail

Vous serez engagée.e via un **contrat à durée déterminée** (d'un ou 2 mois en fonction de la localisation) pendant la période de juillet - août - septembre 2024 en tant qu'expert technique (niveau B - titulaire d'une licence) avec un **saire mensuel brut de 2 913,67 euros**.

Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme de bachelier, vous serez engagé.e en tant qu'assistant technique (niveau C - titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires) avec un salaire mensuel brut de 2 474,99 euros.

=== Avantages ===

- Un poste intéressant et passionnant au sein d'une organisation dont la mission sociétale est importante.
- Une indemnité kilométrique à partir de votre lieu de résidence pour les kilomètres parcourus au sein de l'Unité Locale de Contrôle d'affectation (0,4265 EUR/km).

- Une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais (312,16 EUR).
- Remboursement des frais d'internet et de communication (20 EUR)
- horaire flexible dans la prestation des 38h par semaine et possibilité de récupération des heures supplémentaires prestées (1 jours de récupération forfaitaire par mois si prestations moyennes de 40h/semaine)

Postuler ?

Envoyez votre **CV à jour** par e-mail à l'adresse job@afsca.be. Veuillez mentionner « Saisonnier 2024 - Hainaut » ou « Saisonnier 2024 – Brabant wallon Namur » en objet de votre candidature suivant le poste pour lequel vous postulez.

Les candidatures sont attendues pour le **30 juin 2024** au plus tard.

Les candidatures répondant au profil recherché feront l'objet d'un suivi téléphonique pour une explication de la suite de la procédure de sélection.

=== Plus d'informations sur l'offre et la procédure de sélection ? ===

Elodie DE NIL – Responsable de sélection

Tél : 02/211 88 49

E-mail : elodie.denil@afsca.be